



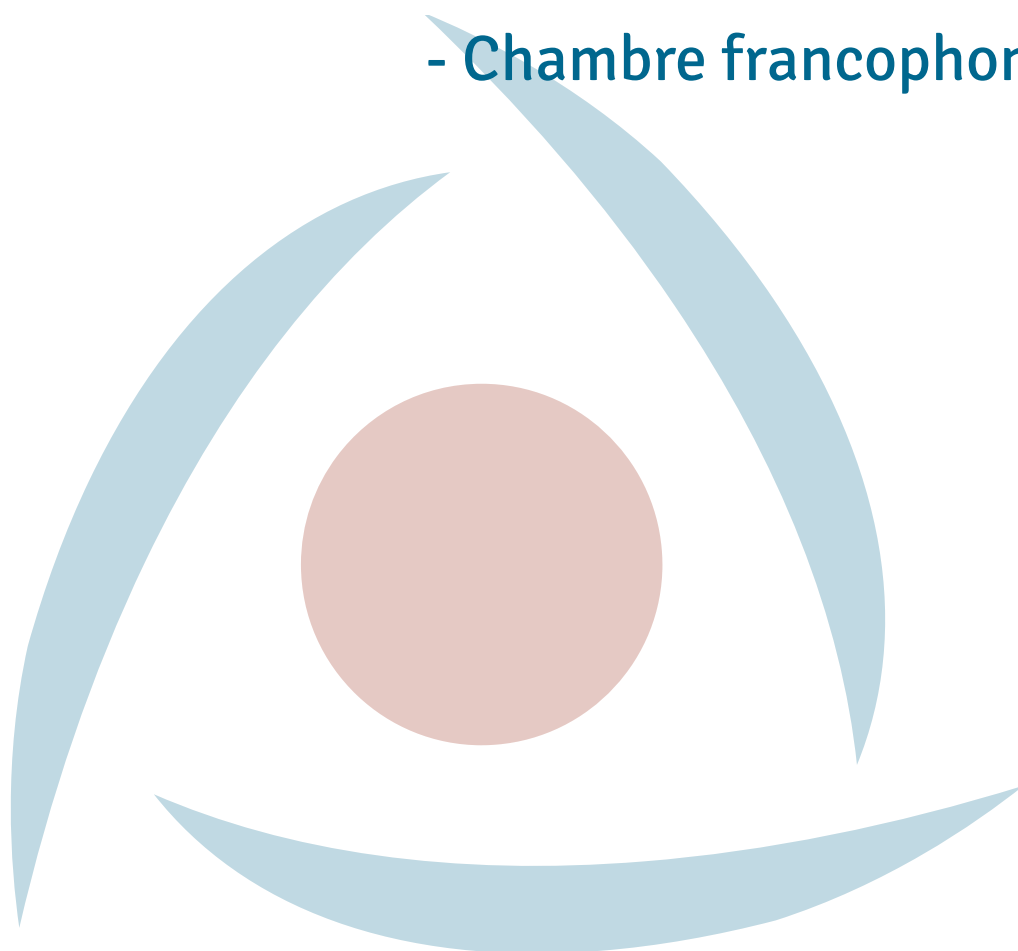
Commission des Psychologues

ÉLECTIONS DU 30 SEPTEMBRE 2020

Présentation des candidats

CONSEIL DISCIPLINAIRE

- Chambre francophone -



BLANQUET YVES-EMMANUEL

Effectif & suppléant

Établissement principal: Charleroi
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 14

Formations complémentaires

Maîtrise en sciences de la famille et de la sexualité
Maîtrise en langues et littératures romanes
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur

Je souhaite participer plus activement à la défense du métier de psychologue, de sa rigueur et sa déontologie.

BOTTE JACQUES

Effectif

Établissement principal: Le Roeulx
Secteur(s) d'activité: Education
Années d'expérience comme psychologue: 40

Formations complémentaires

Thérapie brève
PNL
Formation Docteur Soulier (relation maladies physiques et psychologiques)
Diagnostic affectif dans l'apprentissage des mathématiques (deux années)

J'ai une carrière de psychologue depuis 1980. J'ai exercé en tant que psychologue scolaire (diagnostic et guidance counseling) pour des enfants et des adolescents ainsi que des suivis familiaux. J'ai dirigé un centre psycho-médico-social pendant 6 ans puis je suis devenu inspecteur de la discipline psychopédagogique dans l'enseignement francophone (quel que soit le réseau d'enseignement) pendant 10 ans. Mes motivations se résument par le fait à partir des acquis et de l'expérience, dans le domaine de l'éducation, d'aider et de susciter encore davantage de professionnalisme dans la fonction de psychologue, notamment en matière de déontologie, de respect des consultants mais aussi sur le plan des ressources et du diagnostic.

CAMARENA CLAUDIA

Effectif

Établissement principal: Bruxelles
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 20

Formations complémentaires

Sciences de la famille et de la sexualité

DESPRIET KARINE

Effectif

Établissement principal: La Louvière
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 26

Formations complémentaires

Agrégation
Certificat en gestion de conflit

Je voudrais m'investir au sein de la Commission et je pense que cette fonction au sein du Conseil disciplinaire peut être une expérience enrichissante dans le cadre de mon métier. Je constate trop souvent aussi que bon nombre de personnes se prétendent psychologues. Cela a pour conséquence d'une part, d'induire les patients en erreur quant au travail thérapeutique proposé (utilisation de techniques ne relevant pas de la psychologie, ...) et, d'autre part, cela nuit à l'image de la profession. Les connaissances acquises au fil des expériences professionnelles et les prises en charge de patients me permettent de penser que je pourrais apporter un éclairage comme conseiller pour adopter la réponse la plus appropriée à chaque dossier. J'ai beaucoup de respect pour la profession, notre impact sur nos patients et souhaiterais participer au respect des règles en vigueur afin que notre pratique soit reconnue pour sa rigueur, sa déontologie et son impact positif.

DOYEN BENOIT

Effectif & suppléant

Établissement principal: Charleroi
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 10

Formations complémentaires

Certificat interuniversitaire de Psycho-Oncologie. Mémoire: "Vivre avec une stomie, parole aux patients".

Je postule car j'ai la volonté de m'impliquer plus dans mon métier. La défense de ses intérêts et besoins.

DUCOCHET JUSTINE

Effectif & suppléant

Établissement principal: Namur
Secteur(s) d'activité: Clinique & Recherche et enseignement supérieur

Années d'expérience comme psychologue: 4

Formations complémentaires

Certificat universitaire en psycho-oncologie (ULB)

Certificat universitaire en sexologie clinique (UCL)

C'est avec un intérêt tout particulier que j'ai pris connaissance de l'élection des nouveaux membres du conseil disciplinaire. Devenir membre de ce conseil représente pour moi l'occasion de contribuer d'avantage au maintien et à l'évolution de nos bonnes pratiques. Rigoureuse et passionnée, j'éprouve également un grand intérêt au partage de réflexions concernant les problématiques rencontrées par mes pairs. Pour finir, devenir membre du conseil disciplinaire représente un réel défi et l'opportunité d'explorer une nouvelle facette de ma profession.

DUPONCHEEL ROBERT

Suppléant

Établissement principal: Mouscron
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 44

Formations complémentaires

Licence en psychologie (UCL)

Agrégation de l'enseignement secondaire - supérieure

Licence en criminologie

Membre de l'Ecole Belge de Psychanalyse

Etant donné la variété des fonctions remplies dans le cadre du travail de psychologue, je pense pouvoir participer utilement aux travaux du Conseil. J'ai travaillé en hôpital général (pédiatrie, médecins interne, psychiatrie, soins palliatifs); comme professeur de psychologie dans une école d'infirmière (ITEHO); en centre de planning familial (INFOR.VU); comme responsable thérapeutique dans un centre de rééducation psychosocial conventionné par l'INAMI (centre L. Maréchal). Etant retraité comme salarié, je poursuis en pratique privée la psychothérapie et la supervision de psychologues. Je pourrais me libérer pour assister aux séances du conseil.

DUPONT ANDRÉA

Effectif & suppléant

Établissement principal: Spa
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 45+

Formations complémentaires

Formations continues en Thérapie Cognitive et Comportementale Tabacologue
EMDR/1
Thérapie systémique et familiale
Thérapie du Développement Psychomoteur

Portée par des valeurs de respect du client, j'ai rencontré, comme psychologue, diverses situations institutionnelles ou systémiques et, approché la complexité de problématiques individuelles affectant l'enfance comme l'âge adulte. En effet, j'ai débuté dans les CPMS/CF. J'y ai occupé, notamment, des fonctions de Direction et de membre du Conseil Supérieur de l'enseignement Spécialisé. À l'IFAPME, j'ai enseigné le cours Communication – en section "Gestionnaire de l'Accueil de la petite enfance". Retraitée, je poursuis mon engagement, comme psychologue clinicienne, en pratique libérale. Tabacologue, j'exerce auprès de la Fondation contre le Cancer. Ces différentes expériences m'invitent à penser que je pourrais contribuer utilement, au Conseil disciplinaire de la Commission des Psychologues, tant au bénéfice du respect de notre code de déontologie qu'à la valorisation de la qualité de la profession.

EGO EVELINE

Effectif & suppléant

Établissement principal: Lasne - Plancenoit
Secteur(s) d'activité: Clinique & Travail et organisation
Années d'expérience comme psychologue: 38

Formations complémentaires

Psychothérapie Enfant Adolescent (Ligue d'Hygiène Mentale)
Psychanalyse (Société Belge de Psychanalyse)
Observation du bébé selon Esther Bick
Souffrance au Travail (Ch. DEJOURS IPDT Paris)

Je vous suis reconnaissante de m'avoir déjà élue pour un mandat au premier Conseil disciplinaire de notre profession. J'y ai beaucoup appris. Je me représente estimant que mon expérience pourrait être utile pour la suite. Je suis psychologue clinicienne, psychothérapeute Adultes et Enfants, psychanalyste (SBP), formatrice en santé mentale et formée à la souffrance au travail (Christophe Dejours). C'est sur mon expérience et ma pensée analytiques que je m'appuie pour tenter de comprendre le processus qui a amené une personne à porter plainte : outre les faits, sa souffrance, sa frustration parfois, ... Pareil pour le psychologue concerné. Si notre Code est le même pour nous tous, chaque situation est singulière et mérite qu'elle soit appréhendée non seulement avec rigueur mais surtout

avec humanité et réelle volonté d'en comprendre les tenants. Je suis consciente de l'énorme responsabilité qui nous incombe en siégeant dans ce Conseil. Merci de m'avoir lue.

GOTTSCHALK MICHEL

Effectif & suppléant

Établissement principal: Bruxelles
Secteur(s) d'activité: Clinique & Travail et organisation
Années d'expérience comme psychologue: 33

Formations complémentaires

Tcc
EMDR
Hypnose ericksonienne
ACT
Ethnopsychiatrie

Pour avoir observé des fautes déontologique graves de la part de consœurs/confrères que j'ai rapportées, j'ai été estomaqué par le manque de diligence et de réponses apportées aux patients qui en ont été victimes. Je veux m'employer à remédier à ce déni manifeste de Justice.

GRANDJEAN SYLVIE

Suppléant

Établissement principal: Liège
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 5

Formations complémentaires

Certificat universitaire en expertise psycho-légale (ULiège, 2014)
Formation Rorschach méthode SI d'Exner (ULiège)
Formation stress traumatique et trauma complexe (UMons 2016)
Formation PCL-R échelle de Psychopathie (Umons, 2013)
À venir : formation hypnose Ericksonienne à partir d'octobre 2020.

(La motivation de cette candidature se trouve à la page suivante)

La profession de psychologue est aussi riche que complexe. Souvent mal comprise, il est aisé de s’y perdre, tant du point de vue de l’observateur externe, que de ceux qui la pratiquent au quotidien.

Un jour encensé, le psychologue peut se voir le lendemain conspué, sa pratique professionnelle mise sur la sellette ; il est important de ne pas se retrouver seul face à cela. De même, la psychologie a mis tout en œuvre pour être reconnue comme discipline scientifique rigoureuse, garantir le professionnalisme de ceux qui l’exercent est le meilleur moyen de servir sa cause.

Participer au maintien des balises qui permettent la protection de ceux qui exercent ce métier passionnant ainsi que de ceux qui ont recours à sa pratique, constitue une motivation certaine.

La pratique de l’expertise psycho-légale me permettrait d’aborder cette tâche avec méthode et minutie.

HBALI LAILA

Effectif

Établissement principal: Bruxelles

Secteur(s) d’activité: Clinique

Années d’expérience comme psychologue: 20

Formations complémentaires

Hypnose clinique (3 ans)

Psychothérapie clinique adulte (3 ans)

Médiation judiciaire civile, commerciale et sociale (2ans)

Les nouvelles perspectives de la profession de psychologue, telles que le visa et l’agrément instaurés par le SPF Santé publique ainsi que le registre national des experts judiciaires, conduisent notre profession à être confrontée à tous les défis. Afin de gagner encore plus de crédibilité et sérieux au sein de la population générale et au sein des différentes instances, il est primordial que les psychologues puissent respecter scrupuleusement la déontologie instaurée dans leurs activités professionnelles. Ma principale motivation à poser ma candidature est de maintenir le respect de cette déontologie, gage de qualité professionnelle. Outre mon expérience professionnelle, mon activité en tant que membre de la commission d’agrément des experts judiciaires, sera un atout pour le conseil disciplinaire.

HOANG NGOC BICH VAN

Effectif & suppléant

Établissement principal: Berchem-Sainte-Agathe
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 6

Formations complémentaires

Bachelier en Assistant psy – psychopédagogie, psychomotricité
Formatrice et facilitatrice chez Senior Montessori
Certificat de référent pour la démence
Formation d'intelligence collective et à la gouvernance participative

Je présente ma candidature car cela représente un véritable sens pour moi et je désire faire vivre le métier et le voir évoluer dans un cadre clair, solide et souple.
De nature active et engagée, je souhaiterais mettre à profit mes compétences et mon énergie à la collectivité et, à mon échelle, faire grandir et protéger le métier de psychologue. Portée par ce qui est juste, je crois qu'il est possible de maintenir rigueur et éthique en considérant valeurs et humanité de chacun.
J'exerce mon métier avec écoute et ouverture. J'aime également le travail de mise en liens que je pratique avec méthode, analyse et esprit critique. J'exerce tout en m'ouvrant à d'autres disciplines m'ouvrant ainsi à différents regards, facettes de l'être humain. J'espère pouvoir offrir ma singularité au service de la communauté et de collaborer sur des (remises en) questions.

JAMINON VINCENT

Effectif & suppléant

Établissement principal: Bruxelles
Secteur(s) d'activité: Clinique & Travail et organisation
Années d'expérience comme psychologue: 24

Formations complémentaires

Conseiller en Prévention aspects psychosociaux ULB
Animateur Dynamicien de groupe au CDGAI ULg

LEMAL LUCIEN

Effectif & suppléant

Établissement principal: Namur
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 16

Formations complémentaires

Diplôme d'Etudes Spécialisées en psychothérapie (2005/2008 / UCL)
Certificat universitaire en application clinique de la pleine conscience (2017 / UCL)
Certificat universitaire en éthique des soins de santé (2018 / UNamur)
Formation End Of Life (2019 / ADMD)
Certificat universitaire en Médecine de Catastrophe (1997 / ULB)

En tant que psychologue clinicien et membre suppléant du Conseil Disciplinaire sortant, je désire prolonger mon engagement dans cette instance indispensable pour faire respecter notre code de déontologie qui garantit la dignité et l'intégrité de notre profession et offre une sécurité aux patients quant à la qualité de nos interventions.

LENZEN BRIGITTE

Effectif

Établissement principal: Namur
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 46

Formations complémentaires

Certificat de spécialisation en psychothérapie (3 ans)
UCL orientation psychoanalyse avec les enfants
Analyse personnelle
Membre de l'APPPsy et participation au comité d'éthique et de déontologie de l'APPPsy
Mise à jour continue des connaissances cliniques en participant à des séminaires et formations continues

Je me suis toujours investie dans notre profession et j'ai toujours défendu au sein de ma pratique privée, dans les hôpitaux et dans les écoles où j'ai donné cours, la position du psychologue : autonome et différenciée du monde techno médical actuel et de son discours. Je souhaite continuer cet engagement et participer aux séances du Conseil disciplinaire et ainsi continuer à soutenir l'identité du psychologue.

LÉONARD KATTY

Effectif

Établissement principal: Liège
Secteur(s) d'activité: Clinique & Travail et organisation
Années d'expérience comme psychologue: 12

Formations complémentaires

12 ans en tant que professeur de psychologie dont 10 à la Haute Ecole de la Province de Liège

Pouvoir intégrer le conseil disciplinaire relève d'une réelle opportunité. En effet, j'enseigne depuis 12 ans déjà, et l'éthique et la déontologie font partie de ce que j'enseigne. Pouvoir réellement appliquer et faire face à des situations concrètes, avec l'expérience tant théorique que pratiques accumulées, est un timing idéal. J'enseigne dans des secteurs variés tels que la gestion des ressources humaines ou encore certaines spécialisations en soins infirmiers, ce qui me permet de me questionner tant en psychologie organisationnelle que clinique. De par mes nombreuses visites de lieux de stage et surtout par les échanges que j'ai pu avoir avec les professionnels, je pense que mon expérience est certes différente de celle d'un psychologue « classique », mais reste un atout.

LIENARD ANDRÉ

Effectif

Établissement principal: Vedrin
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 40

Formations complémentaires

Formation à la psychanalyse
Systémique
Psychocorporel
Hypnose
Trauma

L'expérience d'un psychologue clinicien sur le terrain, baroudeur en institutions (2) et hôpitaux (1), confronté à l'apparition de nouvelles pathologies et contextes sociétaux différents. Ces expériences traversent des lieux de pédopsychiatrie, de psychiatrie, pédiatrie, néonatalogie, soins intensifs, palliatifs durant 30 années. Quinze dernières années au poste de chef du service des psychologues (jusqu'à 70 personnes) dans un hôpital général : écoute, gestion, engagement, évaluation, conseils, défense face à l'institution hospitalière guident ma fonction. Aujourd'hui retraité de ces fonctions hospitalières à 69 ans, 2 années de consultance et repli sain sur ces consultations à adolescents et jeunes adultes. J'ai salué la mise en place de la Commission des psychologues nécessaire balise auprès de ces trop nouveaux et nombreux psychologues belges. Trop sont en errance et prêts à tout (voir dans systèmes critiquables) pour "gagner leur vie". Nous leur devons notre regard bienveillant et critique.

LO BUE SALVATORE

Effectif & suppléant

Établissement principal: Bruxelles
Secteur(s) d'activité: Education & Recherche
Années d'expérience comme psychologue: 16

Formations complémentaires

Docteur en Sciences Psychologiques (KU Leuven)

LUCA MICHAËL

Effectif

Établissement principal: Wavre
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 9

Formations complémentaires

Master de spécialisation en cliniques psychothérapeutiques spécialisées (UCL)

Formation en tabacologie (FARES)

Certificat Inter-universitaire en Psycho-Oncologie (ULB-UCL, ULG-UMONS)

Formation en Victimologie et Psycho-traumatisme (IBV)

Formation en Hypnose Ericksonnienne (AFNH)

Tout d'abord, parce que mon travail au niveau associatif, en qualité d'administrateur et de représentant des psychologues cliniciens à la Commission Santé de l'UNPLIB, me donne l'envie de m'investir dans le défi spécifique qu'est une instance disciplinaire propre aux psychologues. Ensuite, mon engagement de ces derniers mois en tant que co-responsable du pôle des psychologues indépendants de l'UPPCF m'a permis d'avoir une vision des enjeux sociaux, économiques et déontologiques qui traversent le quotidien de nombreux psychologues. Enfin, par ma candidature, il faut voir une volonté de marcher à côté de ceux qui continuent à définir et à protéger la déontologie propre à notre profession.. Les patients qui viennent déposer leurs souffrances dans nos cabinets ont besoin d'être sûrs de notre professionnalisme et de notre respect du code de déontologie. Je veux faire partie de ce mouvement actuel de reconnaissance concrète de notre profession.

MALEMPRÉ MARC

Effectif & suppléant

Établissement principal: Huy
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 17

Formations complémentaires

Master en Sexologie, Uliège, 1998
Diplôme d'Etudes Approfondie en Psychologie clinique, UMon, 2005
Certificat de Formation en Psychothérapie psychodynamique, Psyclimède, 2002
Formation à l'évaluation des pratiques professionnelles, Fédération Française de Psychiatrie / Ecole de Psychosomatique, 2008

Ma candidature s'inscrit à la suite d'un mandat passionnant qui a vu s'installer, pour la première fois, nos instances disciplinaires. Le défi était d'implémenter intelligemment ce dispositif pour qu'il réponde à ses promesses : offrir à la collectivité davantage de garanties quant aux services que nous offrons. Je craignais plusieurs écueils, notamment de voir s'instaurer une sorte de tribunal appliquant rigide et sentencieusement des règles déontologiques décontextualisées. Il n'en a rien été, et les efforts au sein du Conseil ont été grands pour appréhender de façon éclairée les pratiques qui lui étaient dénoncées et, le cas échéant, juger le plus humainement possible de quelles mesures elles relevaient. De nombreuses questions ont été soulevées durant cet exercice, et c'est avec le sentiment qu'une continuité de réflexion est nécessaire que je me représente à cette élection, convaincu que l'expérience acquise constituera un atout essentiel dans une perspective d'amélioration des pratiques.

SOHIE CLAUDINE

Effectif

Établissement principal: Bruxelles
Secteur(s) d'activité: Clinique
Années d'expérience comme psychologue: 35

Formations complémentaires

Association de psychanalyse (ACF Belgique)
Toxicomanie : fondation (asbl Citadelle)
Psychologie clinique en milieu carcéral
Conseil régional Wallon (SERVSSN)
Enseignement de psychologie

Après 6 ans comme membre effectif du Conseil Disciplinaire, je présente ma candidature pour un second mandat. Les plaintes adressées concernent des cas spécifiques qui sont traités un à un avec minutie. Leur traitement est fait selon des règles de procédure elles-mêmes vérifiées et précisées au fil des cas. J'ai ainsi participé à la constitution de notre jurisprudence. J'ai pris conscience comment l'éthique de tout psychologue, membre du Conseil, exige une remise en question de ses propres positions face aux plaintes dirigées contre des collègues. A mes yeux, cette exigence correspond aux valeurs de tout

psychologue clinicien. Ces quelques réflexions renvoient au cœur de la pratique de la psychologie. La défense des collègues selon une stricte procédure respecte le patient et protège le champ de la psychologie. Ces axes sont au centre des travaux du Conseil et me passionnent : c'est pourquoi je pose ma candidature pour un nouveau mandat.

VANNESTE PATRICK

Effectif & suppléant

Établissement principal: Sivry
Secteur(s) d'activité: Clinique & Recherche
Années d'expérience comme psychologue: 39

Formations complémentaires

Psychothérapie analytique

Hypnothérapie

Relaxothérapie

Traitement de la douleur

Certificat en gestion des secours médicaux en cas d'évènement de grande importance

Depuis mes études, j'ai toujours voulu montrer l'importance de la psychologie clinique dans les soins de santé. J'ai toujours œuvré pour la défense des psychologues au niveau légal aussi bien au sein d'associations qu'au sein du SPF Santé publique où j'ai pu mener des actions très concrètes. Je crois qu'il est important de donner au public et à nos patients/clients une image de sérieux de la profession en veillant au respect et aux valeurs de chacun. Grâce à mes activités publiques et ma pratique privée, je sais que la pratique de la psychologie nous confronte à des contraintes parfois difficiles qui nous imposent des choix. Un mandat de conseiller représenterait pour moi une étape supplémentaire dans mes actions de défense de la psychologie, le respect et la défense de la déontologie en étant un moyen.

Clause de non-responsabilité

La Commission des Psychologues n'offre pas de garantie exclusive en ce qui concerne l'exactitude du contenu de cette brochure. Les informations communiquées et les éventuelles erreurs n'engagent pas la responsabilité de la Commission des Psychologues. La brochure a été composée soigneusement sur la base des informations reçues des candidats-membres du Conseil. Le contenu n'a pas été changé. Cependant, les motivations excédant la limite prescrite de 150 mots ont été abrégées.

Les informations reprises dans cette brochure visent à procéder aux élections du Conseil disciplinaire et du Conseil d'Appel. Elles sont mises à disposition des psychologues avec le seul objectif d'émettre un vote suffisamment réfléchi. Par conséquent, toute reproduction, publication ou distribution de ces informations est soumise à l'autorisation écrite préalable du candidat-membre auquel le contenu est lié.